

Le système d'immigration à points du Royaume-Uni : **renseignements pour les visiteurs de l'UE**



Le système d'immigration à points du Royaume-Uni (Points-Based Immigration System): renseignements pour les visiteurs de l'UE

Veillez noter que « les citoyens européens », visés dans ces directives, devraient être interprétés comme comprenant les citoyens de l'UE, de l'EEE et de la Suisse. Ceux qui sont résidents au Royaume-Uni jusqu'au 31 décembre 2020 peuvent postuler jusqu'au 30 juin 2021 au **EU Settlement Scheme**.

Le Royaume-Uni a quitté l'Union Européenne le 31 janvier 2020. La libre circulation entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne a pris fin le 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021. Le Royaume-Uni a mis en œuvre un système d'immigration à points qui donne priorité aux aptitudes et talents des personnes au lieu de leur origine.

Chaque année, le Royaume-Uni accueille des millions des visiteurs du monde entier. Sous le nouveau système, vous, en tant que ressortissant de l'UE, pouvez continuer à vous rendre au Royaume-Uni sans avoir à faire de demande de visa et, dans la plupart des cas, vous pourrez rester jusqu'à six mois. Vous pouvez participer à une grande variété d'activités y inclus faire du tourisme, rendre visite à des membres de votre famille et à des amis, faire des études de courte durée et des activités en rapport avec les affaires, comme des événements et des conférences. Pendant cette période-là, vous pouvez rentrer et sortir au/du Royaume-Uni de multiples fois via des visites fréquentes ou successives.

Le statut des citoyens irlandais continue à être protégé dans le cadre des dispositions de la **zone commune de circulation**. Par conséquent, les citoyens irlandais n'ont pas besoin d'autorisation pour se rendre au Royaume-Uni (sauf dans un nombre limité de cas), aussi, ils ne sont pas éligibles à postuler sous le nouveau système d'immigration à points.

En tant que ressortissant de l'UE non irlandais, si vous entrez au Royaume-Uni à partir de l'Irlande, vous rencontrerez des restrictions d'immigration pour vous rendre au Royaume-Uni. Lors de votre première visite, vous ne pourrez vous rendre au Royaume-Uni que pour une période limitée à six mois. Si vous retournez en Irlande et que de là vous souhaitez vous rendre au Royaume-Uni, vous ne pourrez y rester que pendant deux mois. Cependant, si vous quittez la zone **commune de circulation**, vous pouvez toujours vous rendre au Royaume-Uni pendant six mois tout au plus lors de votre prochaine visite y compris via l'Irlande.





Visiter le Royaume-Uni

Vous pouvez continuer de vous rendre au Royaume-Uni sans visa pendant 6 mois encore et pouvez participer à de nombreuses activités

- venir pendant les vacances ou rendre visite à des membres de votre famille ou à des amis jusqu'à six mois tout au plus
- effectuer un cursus de formation de courte durée
- faire des activités en rapport avec les affaires, telles qu'assister à des réunions, événements et conférences
- vous rendre au Royaume-Uni pour négocier et signer des contrats d'affaires
- participer à des événements sportifs ou culturels
- si vous êtes un chef de file universitaire, vous pouvez présenter vos dernières recherches ; ou si vous êtes scientifique, vous pouvez partager vos connaissances avec des collègues sur des projets internationaux
- si vous êtes employé à l'étranger, vous pouvez venir aider les entreprises ayant acheté des biens à votre entreprise ou celles qui ont collaboré avec une entreprise britannique qui fournit votre employeur à l'étranger
- participer à des activités dont la rémunération est autorisée, comme participer à des événements culturels.

Vous pouvez vous procurer la liste complète des activités autorisées aux visiteurs sur le site GOV.UK

Vous ne pouvez pas :

- travailler
- vivre au Royaume-Uni pendant de longues périodes via des visites fréquentes
- obtenir **des fonds publics**.

Vous devez faire une demande de **visa** si vous souhaitez travailler au Royaume-Uni ou étudier au Royaume-Uni pendant plus de six mois.

Si vous avez été invité au Royaume-Uni en tant qu'expert dans votre matière et que vous serez rémunéré au Royaume-Uni, vous pouvez vous rendre au Royaume-Uni en tant qu'invité autorisé à être embauché et rémunéré (Permitted Paid Engagement). Pour mieux vous renseigner, utilisez l'outil « **vérifier en cas de besoin de visa** ».

Si vous venez via l'Irlande à partir du 1er janvier 2021 en tant qu'invité autorisé à être embauché et rémunéré, vous pouvez rester jusqu'à un mois lors de votre première visite, toutefois lors des visites ultérieures vous ne pouvez rester que 7 jours si entretemps vous n'avez pas quitté la zone commune de circulation.

Si vous venez au Royaume-Uni pour vous marier ou pour former un pacte civil de solidarité, ou pour l'annoncer, après le 1er juillet 2021, vous devez postuler pour un visa de **mariage/pacte civil de solidarité (Marriage/Civil Partnership Visa)**.

Si vous souhaitez rester au-delà de six mois afin de subir un traitement médical privé ou en tant que visiteur universitaire, vous devez postuler pour un **visa de séjour standard (Standard Visitor Visa)**.

Si vous vous rendez au Royaume-Uni à des fins commerciales, vous pouvez vous documenter davantage au sujet de **l'importation et l'exportation de biens au sein du Royaume-Uni**.



Étude à court terme

En tant que ressortissant de l'UE il se peut que vous participiez à des études à court terme. Toute étude non récréative doit être poursuivie dans un établissement agréé. Les cours de loisirs entrepris à des fins d'agrément, pour une durée ne dépassant pas les 30 jours ne donnant lieu à aucune qualification formelle, ne sont pas tenus d'être poursuivis au sein d'un établissement agréé.

Le **parcours d'études à court terme (Short-term study route)** allant de six à onze mois est différent du parcours d'études principal et les candidats de toutes nationalités doivent avoir en leur possession un visa avant de se rendre au Royaume-Uni. Cette procédure est spécifique aux personnes qui souhaitent suivre des cours d'anglais. Elle ne nécessite pas de parrainage et n'autorise pas à travailler.

Dans le cas où vous souhaitez suivre des études au Royaume-Uni au-delà de six mois et afin de mieux vous renseigner au sujet du parcours de l'étudiant rendez-vous sur le site du GOV.UK.



Se rendre au Royaume-Uni

A partir du 1er octobre 2021, vous ne pourrez plus vous servir de votre carte d'identité nationale de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse pour rentrer au Royaume-Uni. Vous devez voyager avec un passeport valide.

Vous pouvez continuer à utiliser votre carte nationale d'identité pour rentrer au Royaume-Uni au moins jusqu'au 31 décembre 2025 si vous :

- avez le statut de résident permanent ou de pré-résident permanent sous le EU Settlement Scheme
- avez un permis de travail frontalier (Frontier worker permit)
- êtes un visiteur S2 de la santé (S2 Healthcare Visitor)
- êtes un fournisseur du service Suisse (Swiss Service Provider).

Afin de mieux vous renseigner sur la façon de se rendre au Royaume-Uni allez sur le site du GOV.UK.



EU Settlement Scheme

Si vous étiez résident au Royaume-Uni jusqu'au 31 décembre 2020, vous et les membres de votre famille **devez postuler au EU Settlement Scheme** afin de continuer à vivre au Royaume-Uni après le 30 juin 2021. La date limite pour postuler est le 30 juin 2021.

Afin de mieux vous renseigner au sujet du système d'immigration à points rendez-vous sur le site du GOV.UK.